

**CONTRIBUTION de la CAMERE de COMMERCIO, INDUSTRIA,  
ARTISANATO et AGRICOLTURA de GENOVA**

**DEBAT PUBLIC – LGV PROVENCE COTE D AZUR**

**Toulon, 08 mars 05**

La Chambre de Commerce de Gênes est consciente de la nécessité de rendre plus rationnelles et plus rapides les liaisons ferrées européennes, notamment dans le cadre du Couloir 5 du système de transport continental.

Dans le cadre générale de la promotion de toutes les structures nécessaires au développement économique local, La Chambre de Commerce a toujours favorisé les projets de modernisation des axes de Chemins de Fer internationaux.

La Chambre travaille plus spécialement sur un projet d'amélioration des liaisons des zones métropolitaines de l'Arc Européen Méditerranéen avec pour but la conception d'un véritable réseau de lignes à grande vitesse entre l'Espagne, la France et l'Italie.

La connexion de nos régions au même réseau européen est notre objectif.

La réalisation d'un tel réseau rendra plus fluide et régulier les liaisons tout au long de l'Arc Méditerranéen, de Barcelone à Gênes, et de là vers Rotterdam dans le cadre du projet prioritaire européen n° 24 ; la promotion du Couloir Plurimodal EST/OUEST du Sud Europe représente un objectif stratégique pour le développement économique de cette zone.

Du côté italien, nous avons prévu de terminer la modernisation du réseau Gênes/ Ventimille avant la fin de la décennie ; cela représente déjà un premier pas vers la réalisation de notre projet commun.

En même temps, il est important que des infrastructures similaires soient réalisées dans la Région PACA, là où malheureusement on enregistre un retard sensible par rapport aux autres projets du Réseau Ferré Français.

Suite à des études approfondies sur le sujet, le Gouvernement Français et les Chemins de Fer Français montrent clairement la rentabilité du projet de LGV Provence Côte d'Azur : en 2020, on estime qu'il y aura environ 60 millions de déplacements sur ce grand Axe, grâce à la grande vitesse vers la Côte d'Azur.

Ces mêmes études montrent la nécessité et la priorité de cet Axe Est/Ouest tout au long de l'Arc Méditerranéen :

- aujourd'hui il faut presque 16 heures et deux correspondances pour faire le trajet en train de 900 km de Barcelone à Gênes et plus de 6 heures pour relier Gênes à Marseille ;
- demain, avec la réalisation du LGV Provence Côte d'Azur, on pourra faire Gênes-Barcelone en 6 heures et il ne faudra plus que 3 heures pour rejoindre Marseille.

C'est pour cette raison que la Chambre de Commerce de Gênes adhère depuis l'année dernière à l'association « TGV Provence Côte d'Azur », fondée en 2003.

A la fin du mois de janvier nous avons pu confronter les différentes expériences de conception d'idées, de projets et de réalisations de ces deux Grands Pays, respectivement dans ce que l'on a appelé ici le « Débat Public » et en Italie la « Legge Obiettivo ».

Cette rencontre qui a eu lieu à La Chambre de Commerce de Gênes a été très intéressante et les Représentants de la Commission Particulière Débat Public LGV PACA et de la Région Liguria y étaient présents.

Ce n'est pas un hasard si nous avons choisi de nous inspirer de l'expérience française : nos « cousins » de la Provence et de la Côte d'Azur partagent le grand objectif de l'Eurorégion Ligurie PACA ( aujourd'hui encore plus proche qu'il y a 5 ans !) et donc de faire passer au sud des Alpes cet Axe qui traverse à l'horizontale l'Europe élargie.

Du point de vue géographique, l'Italie a toujours joué un rôle indiscutable et présente des éléments de force ;

Aujourd'hui , lorsque la Méditerranée est à nouveau au centre des trafics mondiaux de marchandise et passagers, le « match » se joue au moins au niveau continental.

Bien sûr la « Botte » représente une immense « plate-forme logistique » au centre de la Méditerranée, mais il est indispensable d'assurer des structures impeccables (ports, passages alpins) et services de liaison avec le reste du réseau européen (réseau ferré, maritime).

En outre, il est important de résoudre le plus tôt possible certaines situations concernant le réseau du transport du Pays.

Dans la presse on parle souvent de priorité des ouvrages à réaliser, des soucis liés au financement de ceux ci, de leur organisation et réalisation.

Une solution à ces problèmes récurrents se dessine désormais avec le recours au « project financing », c'est à dire à l'intervention de capitaux privés ; cela représente une alternative efficace par rapport au passé.

Mais il ne faut pas sous-évaluer la difficulté principale : l'accord des citoyens, qui sont aussi des électeurs. Pour emporter leur adhésion , il faut, dans le cadre de la réalisation des infrastructures, souligner leur apport pour le développement économique et la richesse du Pays.

A ce jour, les mouvements, les associations, les comités plus ou moins spontanés et /ou hostiles constituent l'un des freins majeurs à la concrétisation de ces projets.

Certes, les réactions de ces groupes sont prévisibles, cependant elles ne sont pas toujours faciles à gérer et souvent elles retardent l'avancement des projets, des travaux avec des conséquences pesantes au niveau financier.

Au delà du financement et de la gestion des infrastructures , la Chambre de Commerce souhaite faire jouer un nouveau rôle au Public : l'idée est de travailler sur une organisation , une consultation et une information mieux diffusée aux habitants et régie par la loi, de façon à créer une adhésion plus vaste ; Cette démarche donnerait la possibilité d'accepter des suggestions et projets alternatifs.

*« Nous sommes partis très loin pour trouver des idées nouvelles : c'est à dire en France, là où les procédures d'enquêtes publiques ou de débats publics sont à l'ordre du jour. »*

Ces procédures ne sont pas sans inconvénient puisqu'elles laissent un espace plus important aux droits individuels et par conséquent aux risques de contentieux.

Certes il n'existe pas une solution unique au problème. Néanmoins avec l'adoption de méthodes de « démocratie participative » telle que la France les pratique, nous estimons pouvoir arriver à une certitude sur les délais de réalisation des ouvrages. Ce résultat représente déjà un pas en avant.

Pour toutes ces raisons, nous sommes très heureux aujourd'hui de participer à l'ouverture du Débat Public sur la LGV-PACA .

Avec nos partenaires de l'Arc Méditerranéen, nous comptons soutenir le projet qui permettra une ouverture trans-frontalière et la valorisation du Sud de l'Europe.